

### PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA,

### MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

### DDA : RELATION CLIENT

*Parcours conforme aux exigences de la DDA*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de comprendre les règles de la Directive Distribution Assurance

### COMPÉTENCES VISÉES

Savoir mettre en œuvre les exigences réglementaires de la DDA dans son activité

### PROGRAMME

#### Introduction

- Rappel des textes
- Calendrier de la réforme DDA
- Logique d'ensemble de la DDA
- Objectifs de la DDA

#### I. Les exigences structurantes de la DDA

- Thèmes structurants (Capacité professionnelle et formation, Devoir de conseil, Information et transparence, Rémunération et conflits d'intérêts, Gouvernance et surveillance des produits)
- Notions de régime de base et régime renforcé
- Différence IBIPS/Non IBIPS
- Niveaux de conseil

#### II. Les notions de concepteur, de distributeur et d'intermédiaire d'assurance

- Définitions
- Concepteur et notion de co-conception
- Distributeur
- Notion d'intermédiaire d'assurance à titre principal et accessoire

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

**DUREE VALIDANTE**

- 8 Heures en IAS/DDA

**EVALUATIONS**

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

**PRE-REQUIS**

- Absence de pré-requis

III. Le renforcement du devoir de conseil

IV. Obligation de gouvernance et de surveillance des produits (POG)

V. Obligation de transparence en matière de rémunération

VI Information sur les coûts et frais liés

VII Politique de conflits d'intérêts

VII Obligation de formation

#### BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

#### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Carte bancaire ou virement bancaire

#### AUTEUR

Emilie MAZZEI  
Avocate spécialisée en  
réglementation financière.

#### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

#### REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

#### MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

#### DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

#### VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est  $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Documentation téléchargeable**

**Test de validation final**

**Assistance technique incluse**

**Accès valable - MOIS**

**Financement OPCO**



**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**DDA-RC  
8 HEURES**



## **LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION**

ASSURANCE